Comité
d'Evaluation
de la Recyclabilité
des Emballages
papier-Carton

PCNC Flux: 5.02A



Avis technique - Procédure Simplifiée

Recyclabilité d'un emballage en carton avec 2 laizes de plastique thermorétractables pour le conditionnement de produits

GENERALITES			
Demandeur	SAVOYE		
Date de la demande	Février 2018		
Dénomination	caisse carton Savoye PAC 600		
Marché	Produits divers		
Type de produit emballé	Produits divers		
DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE			
Forme	Rectangulaire		
Dimension (cm)	34,5 x 24,5 x 16		
Masse vide	1 kg		
ELEMENTS CONSTITUANTS			
Corps de l'emballage	Papier-carton / PET thermorétractable		
Système de fermeture	-		
Type d'encre/vernis	Flexo UV		
Type de colle	Hotmelt		
Traitement de surface	-		
COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE			
Papier-carton	93 %		
PET	7 %		
Autre	0 %		
⇒ Elément majoritairement fibreux			
CONSTRUCTION DU CORPS DE L'EMBALLAGE			
Emballage composé d'éléments de matériaux différents			
AVIS REFERENTS			
AT 68, AT 75			

PRE-REQUIS

- Le corps de l'emballage est formé d'une caisse carton à l'intérieure de laquelle 2 laizes de PET thermorétractables sont fixées afin de sceller les produits conditionnés à l'intérieur de la caisse, tout en réduisant le volume des éléments de calage ;
- Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de fibres cellulosiques : il relève donc de la filière « emballage papier-carton ».

an

¹ Le calcul de la part des fibres cellulosiques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE			
RENDEMENT FIBREUX	Fort			
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle	
	Ø	Ø	Ø	
ÉNERGIE DE PULPAGE		Ø		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel

Attention Ø Pas d'impact & En cours d'étude >Impact environnemental

CONCLUSIONS DU CEREC

D'après les avis techniques cités en référence, l'emballage se désintègre facilement dans les conditions industrielles de pulpage.

Le PET thermorétractable de l'emballage est éliminé par classage. La pâte finale pourra être utilisée pour la fabrication de papier-carton.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la calégorie 5.02A, par référence à la norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION: PISTES D'AMELIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité du corps de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande :

- de minimiser la part de plastique tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité. En effet, le plastique est à l'origine d'une baisse de rendement du recyclage et d'une augmentation des déchets de recyclage pour l'industrie papetière ;
- de limiter l'emploi de colle hotmelt, source d'apport d'huiles minérales, ou substituer celle-ci par un autre type de colle afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances;
- d'utiliser des encres à impact réduit sur les process de recyclage (type encres à base d'eau ou d'huiles végétales) et d'éviter l'usage d'encres à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances ;
- d'éviter l'utilisation de couleurs vives afin de ne pas colorer les fibres de celluloses lors du recyclage et saturer les eaux du process.

CONSIGNES DE TRI

Dans le cadre d'un usage ménager, le CEREC préconise l'ajout de pictogrammes recommandant de placer le corps de l'emballage dans le bac des emballages recyclables.

VALIDATION

ECO EMBALLAGES

Avis Technique holl)

Elise TILLY

Date de validation: 19/04/2018

Gérard LASSERRE